

tement à votre approbation. Ceux de l'année 1927-1928 vous seront présentés lorsque le parlement reprendra ses séances.

Honorables Messieurs du Sénat:

Membres de la Chambre des Communes:

En vous demandant de donner toute votre attention aux questions importantes que vous aurez à étudier, je prie la divine Providence de vous guider et de bénir vos délibérations.

Il plaît à Son Excellence le Gouverneur général de se retirer et la Chambre des Communes se retire.

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance.

Prières.

PRISE EN CONSIDERATION DU DISCOURS DU TRONE

L'honorable M. DANDURAND propose et il est ordonné que le discours de Son Excellence le Gouverneur général soit pris en considération le mardi, 14 décembre.

BILL DES CHEMINS DE FER

L'honorable M. DANDURAND dépose un bill concernant les chemins de fer.

COMITE DES US ET COUTUMES

L'honorable M. DANDURAND propose:

Que tous les sénateurs présents pendant cette session, composent un comité pour prendre en considération les us et coutumes du Sénat et les privilèges du Parlement et qu'il soit permis audit comité de s'assembler dans cette Chambre quand et comme il le jugera nécessaire.

La motion est adoptée.

COMITE DE SELECTION

Sur proposition de l'honorable M. Dandurand, les sénateurs dont les noms suivent forment un comité de sélection chargé de désigner les sénateurs devant composer les différents comités permanents de la présente session, savoir: Les honorables messieurs Belcourt, Daniel, Prowse, Robertson, Ross (Middleton), Sharpe, Tanner, Watson, Willoughby, et l'auteur de la motion.

POSSESSION D'ARMES (BILL)

L'honorable M. BELCOURT dépose le bill A, intitulé: Loi modifiant certaines dispositions du Code criminel relativement à la possession d'armes.

Le Sénat s'ajourne au lundi, 13 décembre, à huit heures du soir.

Présidence de l'honorable HEWITT BOSTOCK.

Séance du lundi, 13 décembre 1926.

Le Sénat se réunit à huit heures du soir. Le Président est à son fauteuil.

Prières et affaires de routine.

RAPPORTS DE DIVORCE

L'honorable M. WILLOUGHBY propose:

Que les rapports du Comité des Divorces faits au cours de la dernière session du Parlement et portant les numéros 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186 et 188 soient renvoyés au Comité des Divorces et que ledit comité soit autorisé à examiner toute la preuve soumise audit comité durant la dernière session du Parlement relativement auxdits rapports.

La motion est adoptée.

HOMMAGE A LA MEMOIRE DE SENATEURS DECEDES

FEU LES HONORABLES SENATEURS THIBAUDEAU, DAVID, McHUGH ET BLAIN

L'honorable M. DANDURAND: Honorables messieurs, nous déplorons la mort de quatre collègues enlevés de nos rangs depuis notre départ à la fin de la dernière session. Deux d'entre eux appartenaient à ma province natale et les deux autres étaient de la province d'Ontario. Le premier qui nous quitta, feu l'honorable M. Thibaudeau, était entré le premier au Sénat, au mois d'août 1896, sous l'administration Laurier.

Son chef le distingua parmi les princes du commerce à Montréal, où il représentait une maison célèbre et établie depuis longtemps à Québec, par son père, feu l'honorable Isidore Thibaudeau. Notre regretté collègue était alors Président de l'association des merciers du Canada. Lors de son élévation au Sénat, aux raisons ordinaires qui motivaient sa nomination, on ajouta qu'il devait être le premier appelé par sir Wilfrid Laurier parce que son père, l'honorable Isidore Thibaudeau avait autrefois cédé son siège de Québec-Est à M. Laurier qui cherchait, après une défaite essuyée dans le comté de Drummond et Arthabaska, à se faire réélire comme membre du gouvernement Mackenzie.

Le sénateur Thibaudeau était doué des vertus et des qualités qui font le parfait citoyen. Dans son entourage domestique et social, on lui prodiguait l'affection qu'inspiraient ses manières affables entre toutes. Il était un des gouverneurs de l'université de Montréal, et il contribuait généreusement à beaucoup d'institutions philanthropiques. Ayant étudié en Angleterre et en France, il avait reçu la plus